

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2010

Présents : A. BOULAIN, M. BRIENT, A. CHASSEUR, C. CORMIER, Y. COURET, T. GUILLOT, R. LARRODE, P. LAULOM, C. LUX, T. PEYRES, P. VENDRIOS.

Excusés : F. HOURQUEBIE, E. LABASTE, JP. LAUDINET

Secrétaire de séance : C. LUX.

Lors de ce Conseil Municipal Monsieur Laurent GAUBERT : géomètre expert, a été invité pour présenter à l'ensemble des élus la législation en matière d'urbanisme. Il fait également une présentation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui sera mis en place sur la Communauté des communes du Pays d'Orthe.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2009

Adoption à l'unanimité

Compte rendu des commissions

Commission bâtiment

Travaux cimetière :

- la construction du mur d'enceinte est achevée

Travaux mur à gauche :

- une partie du porche d'entrée a été mise à neuf (poteau, bandeau)
- le remplacement des chéneaux a été repoussé pour cause de mauvais temps.

Travaux salle du tennis, pelote, pétanque :

- les peintures seront entièrement refaites
- un devis est en cours pour le remplacement du volet roulant

Travaux local des chasseurs

- les chasseurs souhaiteraient faire un local en régie pour y installer une chambre froide qui leur serait nécessaire pour entreposer le gibier dans le respect des règles d'hygiène en vigueur. Des devis ont été demandés auprès de plusieurs sociétés.

La commission pour la sécurité et l'accessibilité des E.R.P (Etablissements Recevant du Public) passera le 19 février prochain pour la visite périodique (tous les 3 ans) de la salle des associations et du Mur à Gauche. L'APAVE est passée pour vérifier les installations électriques et les installations de gaz.

Commission voirie

Travaux quartier Lalanne :

- la numérotation du quartier Lalanne est terminée ; reste à budgétiser les plaques à installer chez chaque particulier

Travaux entrée nord du village :

- discuter avec les employés municipaux sur la possibilité de réaliser les descentes en béton désactivé et en étudier le coût.

Commission animation

- Repas du troisième âge :

Il aura lieu le samedi 13 février à la salle des associations. La commission fera savoir prochainement l'heure du rendez-vous pour la mise en place et la préparation.

Avancement de grade des agents : détermination du taux de promotion au titre de l'avancement de grade

Mr le Maire propose de fixer un taux de 100 % pour avoir la possibilité de nommer tous les agents promouvables (c'est-à-dire qui remplissent les conditions pour un avancement de grade). Ce taux sera entériné après avis du comité technique paritaire du CDG.

Adoption à l'unanimité.

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics : convention groupement de commandes et dossier de consultation

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces Publics et du diagnostic des Etablissements recevant du Public, Monsieur le Maire propose d'adhérer au groupement de commandes entre les communes du Pays d'Orthe, constitué à cette occasion. Il précise que la commune de Saint-Lon sera désignée comme coordonnateur du groupement pour la préparation et la passation du marché. Chaque commune membre règlera les prestations à hauteur de ses besoins.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la convention fixant les modalités de fonctionnement de ce groupement de commandes.

Convention adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Délibération pour l'institution d'un abattement à la base de 10 % en faveur des personnes handicapées ou invalides.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les dispositions de l'article 1411 II 3 bis du code général des impôts qui permettent d'instituer un abattement de 10 % qui s'applique sur la valeur locative de l'habitation principale des personnes handicapées ou invalides.

Adoption à l'unanimité.

- Sécurisation des abords de la salle Labadie

La commission voirie va travailler sur le projet.

- *Le Conseil Municipal demande qu'un container pour le recueil du verre soit réinstallé derrière le mur à gauche. Une demande auprès du SITCOM sera réalisée.*

A. BOULAIN

M. BRIENT

A. CHASSEUR

C. CORMIER

Y. COURET

T. GUILLOT

F. HOURQUEBIE

Excusée

E. LABASTE

excusé

JP. LAUDINET

excusé

R. LARRODE

P. LAULOM

C. LUX

T. PEYRES

P. VENDRIOS

